

Introduction

Natacha Chetcuti-Osorovitz, Patricia Paperman

▶ To cite this version:

Natacha Chetcuti-Osorovitz, Patricia Paperman. Introduction. Natacha Chetcuti-Osorovitz; Patricia Paperman. Genre et monde carcéral. Perspectives éthiques et politiques. Séminaire (ENS Paris-Saclay, du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018), 6, MSH Paris-Saclay Éditions, pp.7-16, 2020, Actes, 978-2-490-36905-8. 10.52983/XHBM3666. hal-03178238

HAL Id: hal-03178238 https://hal.science/hal-03178238v1

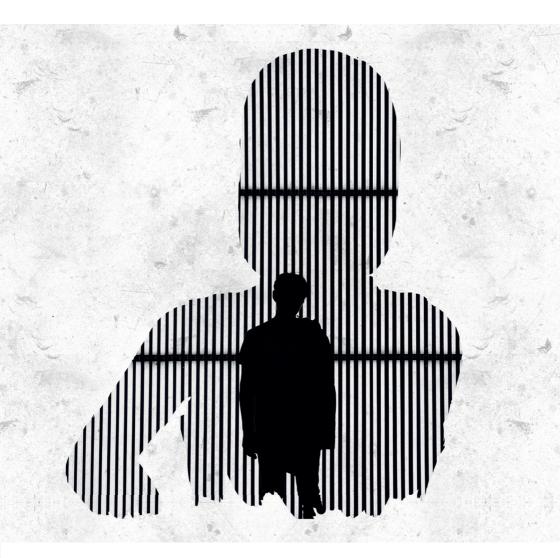
Submitted on 7 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





GENRE & MONDE CARCÉRAL PERSPECTIVES ÉTHIQUES ET POLITIQUES



DIRECTION

Natacha Chetcuti-Osorovitz Patricia Paperman

SÉMINAIRE

Du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018 ENS Paris-Saclay



GENRE & MONDE CARCÉRAL

Perspectives éthiques et politiques

SÉMINAIRE

Du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018 ENS Paris-Saclay

DIRECTION

Natacha Chetcuti-Osorovitz Patricia Paperman



©MSH Paris-Saclay Éditions, 2020.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette www.msh-paris-saclay.fr

ISBN 978-2-490369-05-8

Introduction

Natacha Chetcuti-Osorovitz & Patricia Paperman

Les articles présentés dans cet ouvrage sont issus du séminaire *Genre et monde carcéral. Perspectives éthiques et politiques* qui s'est déroulé en 2017-2018 au laboratoire Institutions et Dynamiques de l'Économie et de la Société (IDHES) de l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay, avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Saclay.

L'ensemble de ces contributions s'intéresse à l'émergence, en sciences sociales, de travaux sur les femmes en prison. En confrontant différents abords des réalités carcérales selon des ancrages disciplinaires académiques distincts, notamment la sociologie, l'anthropologie et l'histoire, cette édition engage un questionnement sur le rapport entre genre et expériences carcérales.

Les six contributions s'attachent ainsi à analyser les transformations en cours du monde carcéral et à identifier leurs effets sur la détention féminine, autour de quatre grandes thématiques: l'incidence des normes de genre sur les figures persistantes des femmes délictueuses; la disciplinarisation de la peine par l'analyse des écritures produites entre femmes au sein de l'espace pénitentiaire; le rapport entre violences sexuelles sur mineur-e-s et parcours carcéraux; la prise en compte de la santé mentale des hommes et des femmes détenues.

En faisant dialoguer des travaux menés en France, au Portugal et en Allemagne sur le monde carcéral, dans une perspective intersectionnelle des rapports de domination, les différents articles présenteront les diverses méthodes d'enquêtes selon les régimes disciplinaires observés.

Ainsi, l'ensemble de ces contributions ouvre un questionnement sur la réflexivité des chercheurs et chercheuses sur le terrain singulier du monde carcéral. Cette interrogation est poussée à son apogée lorsque le travail de recherche s'effectue au prisme du genre. En effet, comme nous y invite Myriam Joël dans sa contribution à cette publication, une réflexivité méthodologique et épistémologique sur la recherche en milieu de détention oblige à questionner le sens même du métier de chercheur ou chercheuse. Enquêter sur l'incarcération au prisme du genre ne peut faire l'économie d'une approche politique et éthique. Comme le souligne Myriam Joël, les terrains difficiles invitent à réfléchir sur les contradictions et les points de rencontre entre la posture scientifique et celle d'acteur ou actrice sociale. Les terrains du monde carcéral au prisme du genre inscrivent d'emblée les sociologues, les historiens et historiennes et les anthropologues dans des contextes éthiquement et politiquement chargés, qui requièrent réflexion. Car travailler sur la question des femmes incarcérées, c'est rendre visible ce que l'histoire, la criminologie, les sciences humaines ont longtemps tendu à laisser dans l'ombre au travers de processus d'invisibilisation, de marginalisation ou encore de logiques de symétrie/différenciation vis-à-vis de l'incarcération des hommes. Enfin, comme le montre Cardi et Pruvost (dir., 2012), penser la violence (et par extension la déviance criminalisée) des femmes, c'est repenser les frontières entre le privé et le public, le politique et le non-politique.

Ce numéro des Actes de la MSH Paris-Saclay entend de cette manière contribuer à la connaissance d'un régime d'incarcération qui retient moins l'attention des sciences humaines et sociales. En effet celles-ci sont davantage tournées vers la «sur-carcélarisation», notamment pour la population masculine.

L'étude de la violence des femmes et des sanctions disciplinaires est restée longtemps absente ou non identifiée, tant en sociologie qu'en criminologie. Ces disciplines sont restées centrées sur l'étude des hommes en prison et de la criminalité masculine. Seule une faible part des recherches conduites au XIX° siècle atteste d'un intérêt pour l'implication des femmes dans le crime. Et lorsqu'elles s'y intéressent, c'est le plus souvent pour faire valoir une biologisation et une naturalisation des actes criminels qualifiés de féminins. Ces procédés ne sont pas nouveaux. Ils s'inscrivent dans une

histoire longue d'élaboration de la violence des femmes comme intrinsèquement biologique et déviante. Cesare Lombroso, médecin, fondateur de l'anthropologie criminelle, publie avec Guglielmo Ferrero en 1896 *La Femme criminelle et la Prostituée*. Dans le chapitre IV de cet ouvrage, «Criminelles-nées», ils établissent des liens entre des stigmates physiques et des actes criminels. Ils s'expriment ainsi:

En outre, la criminelle-née est pour ainsi dire une exception à double titre, comme criminelle et comme femme, car les criminels sont une exception dans la civilisation et les femmes criminelles une exception parmi les criminels mêmes, et parce que la rétrogradation naturelle des femmes est la prostitution et non la criminalité, la femme primitive étant plus une prostituée qu'une criminelle. Elle doit donc, comme double exception, être plus monstrueuse. (Lombroso & Ferrero, 1896: 429)

Ce classement situe les délinquantes, et principalement les prostituées, parmi les êtres anormaux, c'est-à-dire plus proches des animaux que des humains. En les qualifiant de femelles, les deux auteurs insistent sur une nature supposée inférieure aux hommes. Leurs patientes sont ainsi soumises à des études phrénologiques précises au cours desquelles il s'agit de démontrer que leurs traits anatomiques (forme de la mâchoire, bosses frontales, implantation des sourcils) et physiologiques (règles douloureuses ou abondantes), tout autant que psychologiques (hystérie, insensibilité, mythomanie) sont autant d'éléments révélateurs d'une pathologie les poussant aux crimes les plus ignobles et à la prostitution¹. En 1950, Otto Pollak émet l'hypothèse d'une nature manipulatrice de « la » femme. Les théories associant le passage à l'acte violent des femmes criminelles à des stades peu évolués de leur développement physiologique, ont eu elles aussi leurs heures de gloire jusque dans les années 1960-1970.

Selon Comack (2014), une rupture apparaît au moment où les féministes anglo-saxonnes et francophones s'emparent du champ de la criminologie et critiquent ces approches. Le tournant féministe met en lumière les incohérences de la criminologie, alors dénoncée comme « *Malestream* » (Comack,

Voir les photographies de femmes criminelles et les descriptions des traits physiques les caractérisant dans Blanchard & Niget, 2016: 42, à partir de Lombroso & Ferrero, 1896.

2014: 17). Depuis le début des années 1970 et l'ouverture par Michel Foucault (1975) d'un champ de la sociologie de la prison, un certain nombre de travaux se sont intéressés au monde carcéral. Mais ces travaux se sont constitués dans une perspective androcentrée, amenant à concevoir cet espace comme neutre du point de vue des rapports de genre, un espace où les femmes étaient inexistantes ou perçues comme des anomalies ou des exceptions. Les travaux prenant en compte les catégorisations de genre et leurs représentations dans les figures de femmes criminelles se développent en Histoire, depuis les années 1980, sous l'impulsion de Michelle Perrot (dir., 1980) à travers une approche historique et criminologique de la violence féminine, mais également en sociologie, autour de la relation carcérale (Rostaing, 1997). L'émergence dans les années 1990 du standpoint féministe a eu pour effet de placer les femmes au centre de la recherche de manière à produire une meilleure compréhension de leurs expériences. Ce courant a permis de mettre en place des techniques de récits de vie qui démontrent la nécessité de travailler à partir de la notion de parcours et de cheminements des femmes incarcérées (Comack, 2014: 17-29). Ainsi, depuis le début des années 2000, ce champ de recherche en sciences humaines et sociales connaît un nouvel essor en articulant la problématique de genre à celle d'une sociologie carcérale, notamment en ce qui concerne le maintien des liens familiaux dans la vie carcérale (Ricordeau, 2008). Les grandes thématiques qui structurent ce champ en sciences humaines et sociales sont l'usage de la violence physique légitime par les femmes (Cardi & Purvost dir., 2012), la féminisation des armées (Simonetti, 2006), les violences politiques des femmes (Bugnon, 2015; Lacroix, 2009), le passage à l'acte (en sociologie de la déviance), les causes psycho-sociales des crimes «féminins» (Mercader, 2007; Houel, Mercader & Sobota, 2003) et les sexualités en prison (Joël, 2017; Ricordeau & Schlagdenhauffen dir., 2016).

Si la violence féminine a longtemps été laissée pour compte, elle représente aujourd'hui un domaine de recherche en pleine expansion grâce au développement des études féministes et de la criminologie. Les questionnements ont d'abord porté sur la violence légale et la violence politique, s'intéressant à des sujets tels que la place des femmes dans certains rituels, la féminisation de l'armée, ou encore le militantisme.

Mais c'est surtout le développement de l'étude de la criminalisation des femmes qui prend de la vitesse ces dernières années. Issu d'une littérature principalement anglo-saxonne, ce courant tend à faire apparaître des phénomènes de pathologisation et de psychiatrisation propres à la criminalisation des femmes (Cardi & Pruvost, 2011).

Parallèlement au développement de la littérature sur la criminalité des femmes, on observe l'ouverture du champ scientifique à l'étude du milieu carcéral. Or, malgré ces évolutions, la question spécifique des parcours carcéraux des femmes du point de vue des rapports sociaux de sexe reste peu traitée. Pour autant, cette dimension nous paraît cruciale pour explorer la dimension punitive de l'institution et la façon dont s'exerce la disciplinarisation en fonction des normes de genre, c'est-à-dire l'apprentissage des normes carcérales et leur concrétisation quotidienne dans le parcours d'exécution de la peine des femmes condamnées.

La question de la production des normes et de leur actualisation par l'ensemble des acteurs et actrices de la détention (les détenues, les professionnel·le·s de l'admnistration péntitentiaire, du monde hopsitalier et les bénévoles) permet de penser les transformations du monde carcéral. Les six articles que nous offrons à la lecture donnent un petit aperçu de la diversité de ces transformations et de leur intérêt.

Chacun des articles rend perceptible, à sa manière, le fait que l'univers carcéral n'est pas tout à fait un objet d'enquête ou d'étude comme un autre. Chacun explique à quels obstacles, à quelles résistances et à quelles particularités l'analyste doit faire face, qu'il ou elle enquête comme anthropologue, sociologue, historien ou historiennne. Ils montrent comment, dans les cas d'entretiens et d'observations, enquêter c'est, tout autant avoir accès aux femmes incarcérées, que se faire réceptacle des réactions d'une série de protagonistes de la *scène carcérale* – pour reprendre l'expression de Manuela Ivone P. da Cunha –, ceux-là même (personnels de l'administration péntitentiaire, personnels du privé, experts et expertes du judiciaire, travailleurs et travailleuses sociales) qui contribuent à construire «la» prisonnière selon le type de délit ou de crime à partir duquel est dessinée son identité carcérale de genre. L'intervenant ou intervenante extérieure qu'est le ou la chercheuse permet aux acteurs et actrices de la sphère carcérale d'exprimer de quelle manière la construction et le modelage des rapports

relationnels normés et genrés sont avant tout des productions de l'institution carcérale. C'est toute la complexité des rapports institutionnels qui affleure dans les compte-rendus des enquêteurs et enquêtrices de terrain.

Manuela Ivone P. da Cunha dresse le tableau diachronique des études carcérales des dernières décennies pour la plupart en langue anglaise, mais aussi en espagnol et en portugais. Elle donne à voir comment l'approche par le genre apparaît, systématiquement, au fil des décennies, en creux tout d'abord, puis de façon explicite - mais toujours spécifique - dans les travaux sur les femmes en prison, alors qu'elle n'y était pas dans les travaux sur les prisons côté hommes, avant d'y devenir omniprésente. Par ses pratiques d'enquête - sur le terrain et de longue durée, reprises ensuite dans le même lieu carcéral – la contribution de Manuela Ivone P. da Cunha se concentre sur les transformations des usages de l'enfermement et, partant, de la composition sociale, ethnique, raciale des populations de femmes qui se trouvent incarcérées. C'est sur cette base qu'elle avance l'idée de la saillance contextuelle du genre, puisqu'il existe d'autres formes d'identification possibles, en particulier l'appartenance à des groupes ethniques et de classe. Ses analyses permettent de révéler contextuellement la prégnance des relations sociales de genre au fur et à mesure des trajectoires carcérales. Les configurations de genre ainsi décrites modifient les caractères des populations incarcérées, en fonction des types d'illégalismes privilégiés au fil du temps.

Natacha Chetcuti-Osorovitz fait apparaître l'importance de la question de la mise en récit de l'expérience carcérale par les femmes incarcérées elles-mêmes, en la situant par rapport au cadre institutionnel du parcours d'exécution de la peine (PEP). Avec ce dispositif, les prisonnières sont sommées de construire un récit de leur vie et de leur passage à l'acte. Ce récit, s'il est recevable par les acteurs et actrices de la pénitentiaire en charge de l'évaluation du parcours pénal, constitue un atout pour l'obtention de réductions de peine supplémentaires (RPS), d'une libération conditionnelle, ou d'une permission de sortie. Pour être recevable, ce récit gagne à se conformer à une conception individualisante des circonstances et de causes qui ont amenées au passage à l'acte. Lorsqu'il s'agit de violences commises par des femmes dans le cadre conjugal, cette conception rend très difficile de relier violences commises et violences de

genre subies par ces femmes. La mise en récit du parcours fait alors surgir la nécessité et l'impossibilité d'une reconnaissance du statut de victime, face à une injonction paradoxale: se reconnaître coupable du délit ou du crime, tout en s'engageant dans un travail de transformation personnelle qui nécessite de construire une parole à soi.

Si l'étude des parcours carcéraux des femmes a longtemps été marginalisée dans le champ scientifique, c'est, paradoxalement, à travers une étude d'archives, en l'absence donc d'un accès aux femmes détenues, que ces dernières nous sont rendues présentes, vivantes et visibles. En s'interessant aux biftons, messages clandestins circulant entre prisonnières dans les établissements pénitentiaires pour femmes du XIX^e siècle, **Philippe Artières** propose une approche critique des textes qui font des auteures de ces biftons les interprètes d'une sexualité déviante. Il nous invite à considérer, à l'inverse, ce que ces messages opérent du point de vue de leurs auteures: une sorte de protection, de projection d'espoir, une possibilité d'inscription dans le futur. Le travail de Philippe Artières force le ou la chercheuse à déplacer son regard, à l'inscrire dans une réflexion éthique et politique, bien plus riche que celle du modèle de la déviance marginalisée, romancée, et scénarisée de l'incarcération des femmes.

L'article de Myriam Joël a pour objectif de penser la réflexivité méthodologique et épistémologique non pas comme un axe à part de la recherche, mais comme une de ses composantes constitutives. En effet, cet article vise à proposer un point de départ à la réflexion au prisme d'une interrogation d'ordre méthodologique: comment réaliser une enquête sur un terrain à la fois hors-norme, indicible et troublant? Comment le ou la sociologue y accède-t-elle? Comment gère-t-elle les données recueillies? Comment exploite-t-elle les résultats obtenus? Que dit une telle enquête du métier de sociologue? En travaillant à partir de la question des violences sexuelles sur mineur-e-s commises par des femmes, Myriam Joël met en évidence quatre éléments constitutifs des difficultés de terrain en milieu carcéral pour femmes: accéder aux acteurs et actrices, faire face à la sensation de souillure, se confronter à la honte du sentiment d'allégresse et diffuser ses résultats. Ces difficultés mettent en lumière les systèmes normés et genrés qui

sous-tendent le travail de recherche, et plus spécifiquement celui portant sur les femmes incarcérées.

L'interrogation du ou de la chercheuse sur les normes de genre est au fondement de la réflexion proposée par Camille Lancelevée dans son article. En questionnant au prisme du genre la prise en charge de la santé mentale dans les parcours carcéraux, elle révèle des données statistiques différenciées. En comparant les données épidémiologiques de la population générale et celle de la population carcérale, elle met en évidence des sur-représentations féminines et masculines dans différentes catégorisations de la santé mentale des personnes détenues. Si d'un côté, les données épidémiologiques sont surtout produites à partir de populations d'hommes incarcérés - ces processus tendant à invisibiliser les femmes dans ces recherches - d'un autre côté, ces dernières sont au contraire surreprésentées dans les diagnostiques de la schizophrénie et des addictions. À rebours, les hommes sont surreprésentés parmi les détenus souffrant de symptômes dépressifs et de troubles anxieux. Camille Lancelevée avance l'hypothèse, contraire à l'idée dominante, qu'on ne peut pas parler d'une sur-psychologisation des femmes, mais plutôt d'une pathologisation genrée des comportements. Cette dernière tient aux spécificités du traitement pénitentiaire différencié, mais aussi à une expression genrée de la souffrance psychique. Dès lors, l'expression de la souffrance et les modalités de soins sont induits par le contexte institutionnel et par les normes de genre. En questionnant le stéréotype de genre autour de la santé mentale, cette contribution permet d'interroger les répresentations communes: hommes dangereux et femmes vulnérables.

La large sous-représentation statistique des femmes dans les statistiques pénales traduit, en partie, la dimension genrée des processus de socialisation conduisant à la conformité aux normes. Coline Cardi nous invite, dans une perspective critique de la réaction sociale et des systèmes de régulation, à nous interroger sur le caractère sexuellement différenciel de la gestion des illégalismes et du maintien de l'ordre social. À ce propos, la prison offre un terrain d'étude privilégié, à condition de la considérer non pas comme une institution autonome et séparée de l'univers social, mais comme un miroir grossissant qui permet de saisir les liens étroits entre ordre social et ordre du genre. Le traitement carcéral, l'expérience

et les trajectoires de femmes détenues, analysés au prisme des rapports sociaux de sexe, révèlent en effet toute l'ambivalence du traitement pénal fait aux femmes. Cette ambivalence repose sur une certaine conception des rôles de sexe et informe sur les différences de traitement (entre hommes et femmes, mais également entre les femmes elles-mêmes) et permet de saisir la façon dont le contrôle social, pour les femmes, agit aux marges de l'univers carcéral.

Ces six contributions, portant sur quatre thématiques distinctes de l'incarcération des femmes, se rejoignent pourtant autour d'un axe commun, qui ne se borne pas à inscrire la démarche scientifique de la recherche en milieu carcéral dans des perspectives éthiques et politiques: elles démontrent qu'elles en sont le fondement. Cet axe fait porter la focale du ou de la chercheuse sur la complexité de la contruction des rapports institutionnels genrés dans les prisons pour femmes.

Références bibliographiques

- Blanchard Véronique & Niget David, 2016. *Mauvaises filles. Incorrigibles et rebelles*, Paris, Textuel.
- Bugnon Fanny, 2015. Les «Amazones de la terreur». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe, Paris, Payot.
- CARDI Coline & Pruvost Geneviève (dir.), 2012. *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte.
- —, 2011. «La Violence des femmes: un champ de recherche en plein essor. Bibliographie commentée», *Champ pénal/Penal Field* [En ligne], VIII. Mis en ligne le 12/02/2019 (consulté le 04/08/2020). URL: http://journals.openedition.org/champpenal/8102; DOI: 10.4000/champpenal.8102
- COMACK Elizabeth, 2014. «The Feminist Engagement with Criminology», in G. Balfour & E. Comack (dir.), Criminalizing Women. Gender and (In)justice in Neoliberal Times, Halifax & Winnipeg, Fernwood Publishing, p. 11-46.
- Foucault Michel, 1975. Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard. Houel Annik, Mercarder Patricia & Sobota Helga, 2003. Crime passionnel, crime ordinaire, Paris, PUF.
- Joël Myriam, 2017. La Sexualité en prison de femmes, Paris, Sciences Po.

- LACROIX Isabelle, 2009. «Maintenir son engagement en prison. Le Cas des militants basques», *in* S. Nicourt (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, PUR (Res publica), p. 47-56.
- LOMBROSO Cesare & FERRERO Guglielmo, 1896. *La Femme criminelle et la Prostituée*, trad. de l'italien par L. Meille, revue par M. Saint-Aubin, Paris, F. Alcan.
- MERCADER Patricia, 2007. «Les Déterminants sociaux et psychiques du crime dit "passionnel" », *Recherches et Prévisions* [En ligne], 89, p. 43-53. Consulté le 04/08/2020. URL: www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2007_num_89_1_2309; DOI: 10.3406/caf.2007.2309
- Perrot Michelle (dir.), 1980. L'Impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle, Paris, Éditions du Seuil.
- POLLAK Otto, 1950. *The Criminality of Women*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- RICORDEAU Gwenola & SCHLAGDENHAUFFEN Régis (dir.), 2016. «Sexualité et institutions pénales», *Champ Pénal/Penal Field* [En ligne], XIII. Consulté le 04/08/2020. URL: https://journals.openedition.org/champpenal/9311; DOI: 10.4000/champpenal.9311
- RICORDEAU Gwenola, 2008. Les Détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs, Paris, Éditions Autrement.
- ROSTAING Corinne, 1997. La Relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes, Paris, PUF.
- SIMONETTI Ilaria 2006. «Le service militaire et la condition des femmes en Israël. Quelques éléments de réflexion», *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 17, p. 68-95. Mis en ligne le 06/03/2012 (consulté le 04/03/2020). URL: http://journals.openedition.org/bcrfj/186

GENRE & MONDE CARCÉRAL PERSPECTIVES ÉTHIQUES ET POLITIQUES

Les sciences humaines et sociales portent depuis plusieurs décennies une attention renouvelée à la prison, du fait de la place grandissante que cette institution occupe dans les discours politiques sécuritaires et dans l'économie des sociétés contemporaines. Mais cette attention s'est concentrée massivement sur le phénomène de la « sur-carcélisation » qui concerne principalement la population masculine. Cet ouvrage participe à un courant de recherche différent qui marque l'émergence et le développement de travaux sur les femmes en prison, en particulier en sociologie et en histoire, dans une perspective de genre. Il vise à faire apparaître et connaître ce que l'histoire, la criminologie et les sciences humaines ont longtemps laissé dans l'ombre au travers de processus d'invisibilisation, de marginalisation, ou encore des logiques de symétrisation et de différenciation vis-à-vis de l'incarcération des hommes.

Si les figures de femmes délictueuses ou criminelles ont toujours exercé une fascination sur l'imaginaire social, la connaissance des populations de femmes incarcérées, des régimes d'incarcération institués pour les redresser et les punir, ainsi que des conditions matérielles de vie en détention n'a pas pour autant été au centre des préoccupations des chercheurs et chercheuses spécialisées. Aujourd'hui, la violence des femmes constitue un domaine de recherche en pleine expansion grâce au développement des études féministes en sociologie et en criminologie. Les six contributions réunies dans cet ouvrage donnent un aperçu de sa richesse et de son caractère heuristique. À partir de quatre thématiques distinctes sur l'incarcération des femmes, elles soulèvent de façon convergente des questions épistémologiques et méthodologiques sur le positionnement de la démarche scientifique, sur un terrain qui interpelle la fonction de la recherche productrice de connaissances dans la cité.





